



→ Fonctionnalisation achats contractés d'avance (indice + prime)

- ACIG propose la fonctionnalisation de la prime à la fourniture
- Le gaz de réseau n'a pas à supporter seul cette prime
 - Effectué pour sécuriser l'approvisionnement en hiver requis pour équilibrer l'ensemble de la clientèle
 - Affecte la saisonnalité des prix selon les mois visés, donc l'équilibrage

→ Frais de livraison à Empress

- ACIG propose « frais + tarif de Gaz Métro » limités au tarif LH de TCPL
- Inéquitable selon l'écart entre le tarif de Gaz Métro et le tarif LH

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3837-
2013 PHASE 2
DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 7 NOV. 2013

Pièces n°: B-0255

Hypothèse: Tarif LH 6,55 €/m³; Tarif de Gaz Métro = 65 % du LH

Service	Contrats à Dawn	Contrats résiduels à Emp.	
		Gaz Métro	ACIG
Fourniture	15,10	12,50	12,50
Tarif transport Gaz Métro	4,26	4,26	4,26
Frais de livraison à Emp.	n/a	2,60	2,29
Total	19,36	19,36	19,05

} 6,55



Preuve de UC

→ UC affirme que le scénario défavorable est plus susceptible de se concrétiser que le scénario de base 2013-2014

- Probabilité de réalisation de 0,15 % (B-0054, GM-2 doc 1, p.63)
- Gaz Métro n'est pas d'accord avec une telle assertion
 - Demande totale de la révision budgétaire 2014 (0-12) est similaire au scénario de base

→ UC recommande de rendre des décisions uniquement pour les outils d'approvisionnement de l'hiver 2013-2014

- Décisions requises sur plusieurs enjeux
 - Stratégie d'approvisionnement pour l'appel de soumissions de TCPL en nov. 2013
 - Déplacement à Dawn
 - Maintien du déplacement des livraisons AD à Dawn en nov. 2015
 - Modalités pour le service de compression, les frais de livraison, les préavis d'entrée et de sortie du service de transport du distributeur

